

MAIRIE
DE
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTRÉSOR
À :

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 DECEMBRE 2023

Compte rendu.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 11. Votants : 11. Absents : 0.

Le 18 décembre 2023 à 20h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor, sous la présidence du Maire, Frédéric GAULTIER.

Etaient présents : Mmes BEGUIN BISIAUX JUILLET SOUVERIN. M.M. ARCHER COURATIN GALLAIS GAULTIER MOUSNY POUIT TOURATIER.

Date de convocation et d'affichage : 14 décembre 2023.

Décisions du Maire.

- Acquisition de matériel médical auprès de la société ROBE médical pour un montant de 2 083, 56 € TTC.
- Achat d'une tablette informatique reconditionnée auprès de l'entreprise PC4U destinée à l'accueil de loisirs pour un montant de 889 € TTC.
- Transfert de la concession de la famille GAUTHIER à André GAUTHIER au cimetière.
- Acquisition d'une concession collective par Mme Christine MORCELLET.
- Réfection de la place de la maison médicale par l'entreprise BUSSEY & PROVOST pour un montant de 3 983, 45 € HT.
- Renouvellement du contrat de maintenance informatique de la Mairie auprès de la société BERGER – LEVRAULT.
- Détermination d'un droit de place annuel de 60 € pour le stationnement des trois taxis de l'entreprise Taxis POTTIER.

Points d'information.

M. le Maire informe les conseillers de la neutralisation de la citerne à fioul au 51, Grande Rue.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du vendredi 17 novembre 2023.

Il est approuvé à l'unanimité des votants.

Fonctionnement du Conseil municipal

1. Mise en place des commissions municipales.

Délibération.

Le Conseil municipal répartit les conseillers municipaux au sein des différentes commissions conformément au tableau joint en annexe.

2. Désignation de délégués au sein des syndicats intercommunaux et de la communauté de communes Loches Sud Touraine.

Délibération.

Le Conseil municipal désigne les conseillers représentant la commune au sein des différents syndicats selon le tableau joint en annexe.

Aménagement urbain

3. Aménagement d'un circuit P.M.R. à l'entrée des Balcons de l'Indrois : sollicitation du produit des amendes de police.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve la présentation du projet de circuit P.M.R. des Balcons de l'Indrois au produit des amendes de police de l'année 2024.

4. Opération façades.

Mme Denise CHENE, domiciliée 18 Grande Rue et M. Philippe GOUNEL, situé 02 rue Lucien Théret, ont réalisé des travaux d'huissierie à leurs domiciles pour un montant respectif de 3 789, 48 € HT et 23 604, 05 € HT. La subvention Opération façades porte sur 20 % du montant H.T. des travaux.

Délibération.

Le Conseil municipal attribue une subvention opération façades d'un montant respectif de 757, 89 € pour le projet de Mme Denise CHENE et de 4 000 € à M. Philippe GOUNEL.

5. Déploiement du compostage partagé dans la commune.

La communauté de communes propose l'aménagement d'un site de compostage partagé dans la commune, géré par un ou plusieurs référents formés par Loches Sud Touraine.

La Mairie mènera une concertation auprès des habitants grâce à la commission développement durable.

6. Mise en place des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER).

Le projet porte l'intégralité du territoire en secteur géothermie ; la Ronde et Montigny en zones énergie solaire.

7. Adhésion au groupement de commandes voirie 2024.

La commune commande 1 big – bag d'enrobé à froid.

Délibération.

Le Conseil municipal adhère au groupement de commandes voirie de la communauté de communes Loches Sud Touraine pour l'année 2024.

8. Prolongation des Nuits Solaires en 2024.

L'assemblée envisage de pérenniser cette démarche en s'appuyant sur les associations existantes.

Finances

9. Admission en non - valeur.

Le Trésor Public demande au Conseil municipal de délibérer pour admettre en non - valeur pour un montant de 33, 25 € représentant un reliquat de loyer d'un locataire décédé et d'impayés de parents dont les enfants fréquentent la garderie.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte l'admission en non – valeur pour un montant de 33, 25 €.

10. Approbation de la délibération budgétaire modificative n°5.

Délibération.

Les conseillers approuvent la DBM n°5 portant virement de crédits.

Vie locale

11. Vœux du Maire 2024.

Ils auront lieu le samedi 27 janvier 2024 à 17h00 à la communauté de communes, rue de la Couteauderie.

12. Organisation du repas des Aînés à l'été 2024.

La date du dimanche 16 juin 2024 est réservée au ré – de – chaussée de la Halle aux Cardeux.

13. Accueil d'un médecin à Montrésor.

Suite à la disparition brutale du docteur BORONAT, la recherche de médecin va être intégrée au projet de santé à l'échelle du territoire intercommunal.

Personnel communal

14. Colis de Noël ou bons cadeaux auprès des commerçants.

Délibération.

Le Conseil décide l'instauration de la prime inflation.

Questions diverses

Affiché le vendredi 22 octobre 2023 conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

